

Questionnaire aux enseignants :

« Exigence des savoirs », Questions à destination des personnels en responsabilité pédagogique pour l'élévation du niveau scolaire

Décryptage de la FSU-SNUipp

Ecoles	Décryptage de la FSU-SNUipp
<p>Avez-vous le sentiment d'être suffisamment en situation d'aider vos élèves à progresser ?</p> <ul style="list-style-type: none">- oui- non <p>Si non (choisir 2 éléments au plus dans la liste) Vous souhaiteriez :</p> <ul style="list-style-type: none">- bénéficier d'une formation sur la didactique de votre (vos) discipline(s)- bénéficier d'une formation renforcée sur les obstacles aux apprentissages des élèves- bénéficier d'une formation renforcée ou d'un accompagnement sur la gestion de la classe- pouvoir mieux différencier mes enseignements	<p>La première mouture du questionnaire évoquait la « capacité » des enseignant-es renvoie à la responsabilité individuelle de l'enseignant-e. C'est pourquoi la FSU-SNUipp a demandé au ministère de la remplacer par « Avez-vous le sentiment d'être suffisamment en situation d'aider vos élèves à progresser ? » Cette formulation aurait permis de lister les moyens nécessaires comme le souhait de travailler avec un-e « Plus-De-Maîtres-Que-De-Classe »... Ce qui n'a pas été retenu.</p> <p>Concernant les réponses possibles :</p> <p>L'intervention de la FSU-SNUipp a permis l'ajout d'une formation renforcée sur les obstacles aux apprentissages des élèves,</p> <p>Une formation à l'évaluation au plus près des apprentissages des élèves n'est par contre pas citée.</p>
<p>Si vous deviez proposer une évolution pédagogique prioritaire pour permettre d'améliorer le niveau des élèves, quelle serait-elle ?</p> <p>(champ libre maximum 750 signes)</p>	
<p>Depuis la rentrée scolaire, vous est-il arrivé de ressentir une remise en cause de votre autorité comme professeur de la part :</p> <ul style="list-style-type: none">- de vos élèves- des parents- de votre hiérarchie- de la société en général	<p>Qu'entend-on exactement par "remise en cause de l'autorité" ? Il y a un risque d'amalgamer des faits de nature très différente derrière une formulation aussi générale.</p> <p>L'intervention de la FSU-SNUipp a permis l'ajout de la hiérarchie, absente dans la première mouture.</p>

<p>Selon vous, quel élément serait le plus de nature à renforcer l'autorité des professeurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure formation initiale et continue - des punitions ou sanctions mieux appliquées à l'endroit des élèves - une évolution des relations entre l'école et les parents - un meilleur soutien et un accompagnement de votre hiérarchie 	<p>Pour la FSU-SNUipp, ce qui crée le plus de bien-être pour un-e PE est de parvenir à bien faire son métier, à faire réussir tous ses élèves. C'est pourquoi nous avons proposé au ministère de remplacer « autorité » par « pouvoir d'agir ».</p> <p>De la même manière, qu'apporterait au climat de classe et d'école une intervention du ministère sur « les punitions et sanctions à l'endroit des élèves » ?</p> <p>L'intervention de la FSU-SNUipp a permis l'ajout d'un meilleur soutien de la hiérarchie quand dans la première mouture seul l'accompagnement était évoqué.</p>
<p>Le socle commun constitue-t-il un cadre utile dans votre pratique professionnelle ?</p>	<p>Au regard des modifications récentes des programmes (2018 et 2021), le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est un point d'appui précieux pour un enseignement riche et ambitieux. Mais sous l'avalanche des guides, prescriptions et pressions sur les fondamentaux, il est « perdu de vue » par la profession.</p> <p>Une question aussi binaire ne peut avoir pour objectif que de supprimer ce texte : il est vrai que si les programmes sont réécrits dans le sens de toutes les annonces ministérielles rétrogrades, le socle commun risquerait d'être en contradiction avec les textes à venir. À cela s'ajoute le risque d'un "socle commun" conçu comme un "smic scolaire", horizon pour une partie des élèves quand les autres auraient accès à tous les programmes, ce qui renforcerait les inégalités d'apprentissages.</p>
<p>Comment percevez-vous les programmes scolaires pour l'école ? (choisir 2 éléments au plus dans la liste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lisibles - Explicites - Exigeants - Adaptés aux besoins des élèves - Adaptés aux temps d'enseignement - Une aide pour concevoir votre enseignement - Suffisamment priorités et progressifs 	

<p>Quelles actions souhaitez-vous développer pour améliorer la culture générale des élèves ?</p> <p>Cocher de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord » (choisir 2 éléments au plus dans la liste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des connaissances « incontournables » - Créer une discipline spécifique de culture générale, - Déployer le Pass Culture à tous les niveaux de la scolarité - Renforcer l'EAC et l'EMI - Développer les partenariats culturels locaux pour ancrer celle-ci dans des actions concrètes (fréquentation des œuvres, du patrimoine, du spectacle vivant etc...) 	<p>La « culture générale » coupée des enseignements de l'ensemble des domaines deviendrait une sorte de gadget.</p> <p>Pourtant, la culture commune que l'école doit offrir à tou-tes les élèves est un objectif essentiel : elle se construit grâce à une démarche d'apprentissage culturel qui traverse toutes les disciplines.</p> <p>C'est pourquoi on aurait pu ajouter aux réponses possibles « <u>Etre libre de développer une approche culturelle des savoirs</u> », ou « <u>avoir les moyens d'enseigner toutes les disciplines</u> ».</p> <p>Si la FSU-SNUipp sait que les PE gagnent à s'appuyer sur des apports extérieurs (médiations culturelles, auteur.trices, etc), les « partenariats culturels » évoqués ne doivent pas se traduire en transfert hors la classe des apprentissages artistiques et culturels. La FSU-SNUipp a ainsi demandé au ministère d'ajouter « <u>dans le temps scolaire</u> » à cette ligne.</p>
<p>Selon vous s'il y avait une chose prioritaire à changer pour améliorer l'accessibilité aux savoirs des élèves à besoins éducatifs particuliers, quelle serait-elle ? (champ libre maximum 750 signes)</p>	
<p>Disposez-vous de manuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en français ? <p>Si non : souhaiteriez-vous en bénéficier ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - en mathématiques ? <p>Si non : souhaiteriez-vous en bénéficier ?</p>	<p>Si la profession répond qu'elle « souhaite bénéficier » de manuels, le ministère pourra affirmer répondre aux besoins exprimés en fournissant un manuel ministériel... Pourtant, cela n'est arrivé qu'une seule fois dans l'histoire du système éducatif, au XIXème siècle (ministère Guizot) !</p> <p>Pour sortir de ce piège, la FSU-SNUipp a proposé au ministère de remplacer « en bénéficiaire » par « <u>souhaiteriez-vous pouvoir acquérir un manuel</u> », afin que le choix soit effectué par chaque enseignant.e.</p> <p>Nous avons également demandé que le besoin en manuels soit élargi à <u>l'ensemble des disciplines</u>.</p>

<p>Sur quels éléments vous appuyez-vous prioritairement pour construire votre progression pédagogique ? (choisir 2 éléments au plus dans la liste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmes par cycle - Guides de référence fondés sur l'état de la recherche - Ressources Eduscol - Ressources académiques - Ressources et sites internet non institutionnels - Repères annuels de progression - Attendus de fin d'année - Attendus de fin de cycle - Echanges entre pairs 	<p>Il manque le travail du conseil de cycle... mais il est vrai que le ministère cherche à légitimer son projet de supprimer la notion de cycles. Ce qui permettra de remplacer par le redoublement la possibilité pour les élèves de construire leurs apprentissages à des rythmes différents.</p>
<p>Selon vous les devoirs écrits « à la maison » pourraient-ils constituer une aide à la réussite des élèves ?</p>	<p>Les devoirs ont été supprimés par la circulaire du 29 décembre 1956... Verra-t-on ce ministère revenir plusieurs décennies en arrière ? La recherche a de longue date démontré le fait que les devoirs écrits sont facteurs d'augmentation des inégalités scolaires, les élèves ne pouvant s'appuyer que sur leurs propres ressources ou celles disponibles dans le cadre familial pour comprendre ce qui parfois ne l'a pas été en classe.</p> <p>Pour la FSU-SNUipp, les moyens doivent être donnés pour que les connaissances se construisent d'abord et avant tout pendant le temps de classe, sous peine de renforcer les inégalités scolaires.</p>
<p>Souhaitez-vous bénéficier de plus de souplesse dans la répartition des 108h ?</p>	<p>Face à l'explosion du temps de travail des PE, validée même par la DEPP, on ne peut cantonner la question à celle de la répartition des 108h.</p> <p>Domage que les PE ne soient pas invités à détailler leurs demandes concernant leur temps de travail, elles et ils auraient pourtant bien des choses à en dire !</p> <p>C'est la caractéristique de ce questionnaire : tous les points sont à peine effleurés... le ministère souhaite-t-il vraiment recueillir l'avis des Professeur-es des écoles ?</p>

<p>Pensez-vous que le redoublement est suffisamment préconisé aujourd'hui pour les élèves en grande difficulté scolaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - oui - oui, mais certains élèves doivent recevoir un accompagnement personnalisé pour passer en classe supérieure - non 	<p>Manuels imposés, autorité, redoublements... quelles innovations ! Les études prouvent pourtant l'absence d'efficacité des redoublements et l'enfermement dans l'échec scolaire de la majorité des élèves concernés. La FSU-SNUipp revendique les moyens de faire vivre les cycles, et d'apporter toute l'aide nécessaire à tous les élèves pendant le temps de classe.</p>
<p>Faut-il d'après vous, remettre en cause, à certains niveaux charnières, le « dernier mot » laissé aux familles en matière de passage au niveau supérieur ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non 	<p>Cela fait-il partie du plan du ministère pour améliorer les relations école-familles ?</p>
<p>Quels leviers vous semblent les plus efficaces pour mieux prendre en compte les besoins des élèves et les faire progresser ?</p> <p>Choisissez 2 propositions parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des effectifs adaptés en fonction des besoins (constitution ponctuelle de groupes à effectifs réduits) - De l'accompagnement individualisé pour quelques élèves au sein de la classe - la mobilisation des personnels des RASED - La formation aux besoins éducatifs et pédagogiques particuliers - Favoriser la concertation et le travail en équipe 	<p>Étrangement, il manque la <u>baisse des effectifs dans toutes les classes</u>, la <u>reconstitution des RASED complets</u>, la <u>re-création de postes de Plus-De-Maîtres-Que-De-Classes</u>...</p>
<p>Les questions que VOUS N'AUREZ PAS (réservées aux Collèges et Lycées)</p>	
<p>Quel(s) mode(s) de collaboration au sein de l'équipe pédagogique souhaiteriez-vous pouvoir mettre en œuvre ?</p> <p>Choisir 2 éléments dans la liste suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Observation de séances et analyse conjointe entre pairs 2. Élaboration collective des projets 3. Mutualisation (des pratiques, des ressources ...) 4. Concertation sur un temps spécifique 5. Activités de formation professionnelle en groupe 	<p>La comparaison des questionnaires à destination des professeur-es des écoles et des enseignant-es du secondaire témoignent du mépris du ministère vis-à-vis des personnels du premier degré, considéré-es manifestement comme de simples exécutant-es, dont on attend qu'ils et elles ne fassent qu'appliquer des scénarios pédagogiques élaborés par d'autres.</p> <p>C'est ce qui transpire derrière la labellisation ministérielle de manuels scolaires, ou la promotion des guides, par ailleurs en rupture avec les consensus scientifiques sur les apprentissages scolaires.</p> <p>C'est ce qui est manifeste quand les questions évoquant tant le collectif pédagogique comme ressource pour penser le travail, qu'un développement professionnel appuyé sur la recherche, sont réservées au secondaire.</p>

Pour faire progresser vos élèves, qu'attendez-vous prioritairement de la politique de formation continue du ministère ?

Choisir 2 éléments dans la liste suivante :

- Bénéficier de la possibilité de croiser les pratiques et regards entre pairs (en petits groupes)
- Découvrir de nouvelles modalités pédagogiques à réinvestir auprès des élèves
- Accéder à des formations délivrant une certification
- Pouvoir mettre à jour vos connaissances disciplinaires
- Pouvoir bénéficier des derniers apports de la recherche